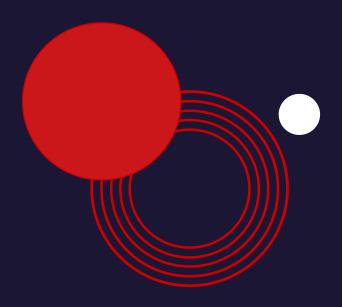
## Dossier de présentation 2024







# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
VISION, MISSION ET VALEURS	8
NATURE DES SERVICES ET BÉNÉFICIAIRES	13
GOUVERNANCE	19
FINANCEMENT	23
FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL	26
NOS CONTRIBUTIONS À D'AUTRES PROJETS	34



# INTRODUCTION

#### **EN BREF**

L'association Lyoxa est une plateforme destinée à promouvoir les projets associatifs et citoyens du canton de Genève en offrant des services de conseil gratuit, en développant des formations et des outils liés au monde associatif et en s'engageant en faveur de celui-ci sur la scène genevoise. Il s'agit d'un centre de compétence en matière associative.

Notre objectif principal est de faciliter l'accès à la structure associative et au droit l'entourant afin d'aider à la pérennisation et à la création de projets ayant un impact citoyen au sens large – qu'ils soient de nature politique, économique, écologique, culturelle ou sociale. Le cœur du projet Lyoxa se situe

dans la collectivisation de l'expérience et des connaissances des membres de l'association. En matière de vie associative, les membres de Lyoxa cumulent des engagements dans plus de 100 organisations associatives ou collectives différentes, à plusieurs niveaux de responsabilité et à plusieurs échelles de taille. C'est cette expérience qui est le point fort de Lyoxa. Elle est ainsi mise au service du public en offrant une introduction au monde associatif, grâce à la mise en réseau de ses acteur trice s et au travers de conseils en matière de gouvernance. En plus de notre expérience, nous offrons également au public les compétences de nos membres, notamment en matière juridique et en gestion associative.

#### **POURQUOI NOTRE PROJET?**

À l'origine du projet se trouvent trois constats issus de l'expérience associative des membres fondateur·trice·s. Le premier de ceux-ci est l'importance actuelle de la structure associative tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. En effet, à l'aune de l'actuel besoin de transition vers un mode de vie plus durable - pas uniquement d'un point de vue écologique mais aussi sociétal -, l'engagement citoyen est déterminant pour l'avenir de nos sociétés. C'est au service de cet engagement que la structure associative se révèle indispensable. Elle offre la possibilité de se réunir pour créer une personne à part entière aux yeux de la loi, ayant pour objectif de poursuivre le but idéal que ses fondateur·trice·s lui ont donné – et ce sans autre besoin initial que l'énergie de ses membres.

En 2021, le nombre d'associations recensées dans le canton de Genève était de 1918 (Statistique structurelle des entreprises (STATENT) de l'Office fédéral de la statistique). Ce chiffre ne prend cependant compte que des associations inscrites à l'AVS, soit des associations employeuses. Il faut donc y

adjoindre les nombreuses associations non recensées - la forme juridique ne nécessitant généralement pas d'avis officiel. Toutefois, malgré l'apparente simplicité de la structure associative, mener à bout un projet de ce type n'est pas sans difficulté. Ce qui nous mène à notre second constat : si la nature des projets associatifs est diverse, nombreux ses seront ceux-celles à se confronter à une gamme de problématiques récurrentes. Sont particulièrement notoires la procédure de constitution de l'association, la recherche d'un mode de fonctionnement adapté à l'objectif fixé, la recherche de financement ou encore la pérennisation d'un projet existant. Certes, surmonter ces difficultés dans le cadre d'un projet associatif est formateur, il n'est toutefois pas rare que certains obstacles viennent à bout de la bonne volonté d'un groupe.

À cela s'ajoute notre troisième et dernier constat : celui de l'importance de l'expérience associative dans le développement personnel et professionnel des individus. En effet, les acquis associatifs représentent un riche

apport dans le parcours professionnel d'une personne. Bien souvent, ils constituent les premières expériences de gestion de projet, de collaboration en équipe ou d'organisation personnelle.

C'est donc dans une volonté de faciliter l'accès à l'engagement citoyen que nous avons fondé Lyoxa, une structure fournissant au public les clés de compréhension nécessaires au fonctionnement associatif. Nous aidons les associations à résoudre ces problèmes récurrents afin de leur permettre de concentrer leur énergie sur les défis propres à leur projet et d'ainsi atteindre leurs objectifs plus

rapidement. Par le soutien à la création et à la gestion d'associations ou encore par le conseil dans l'organisation de manifestations, nous voulons permettre à chacun·e de s'engager dans le monde associatif afin de contribuer collectivement à l'amélioration de notre société.



# VISION, MISSION ET VALEURS

#### **VISION**

Chez Lyoxa nous croyons en la force créatrice des citoyen·ne·s de par leur engagement, propre à nous conduire vers une société nouvelle. Une société qui favorise la justice sociale, l'écologie, l'implication citoyenne et l'empathie. Une société qui accueille la diversité et dans laquelle les individu.e.s collaborent quelque soit leur âge, leur statut légal et leur milieu social autour d'un projet commun. Une société dans laquelle les nombreux projets individuels mènent à des progrès collectifs à l'impact élargi. Toutefois nous n'avons pas la prétention de croire que cette société puisse exister en un clin d'œil, ni que l'avènement de celle-ci tienne dans une poignée de personnes ou dans des solutions toutes faites. Nous voyons la transition vers cette nouvelle société dans

l'engagement de chacun·e à son échelle, dans l'union des forces et dans l'expérimentation de nouvelles solutions aux problèmes quotidiens. C'est pourquoi nous aspirons à encourager l'engagement citoyen et à faciliter l'accès à la structure associative; afin que chacun·e puisse s'engager plus facilement, que des groupes puissent se former et se structurer pour créer des projets et ainsi participer à l'expérimentation collective d'une transition vers une nouvelle société plus dynamique, plus juste et donc plus durable. Ainsi, nous résumons notre vision en une phrase:

« Une société dynamique, juste et durable grâce à l'engagement associatif.»

#### **MISSION**

Pour implémenter cette vision, Lyoxa se donne pour mission générale de conseiller, soutenir et promouvoir les associations genevoises. En particulier, par le biais des missions spécifiques suivantes:

### Conseiller les structures associatives du canton indépendamment de leurs moyens

Cette mission est la première sur laquelle Lyoxa s'est construite. Nous offrons gratuitement des conseils aux associations et aux particulier·ère·s du canton en vue de leur permettre de mener à bien leurs projets collectifs ou associatifs. Ces conseils sont disponibles sur rendezvous privés ou lors de nos permanences associatives, que nous proposons avec la Maison Internationale des Associations une fois par mois et sans rendez-vous.

#### Promouvoir l'accès au droit

Les services juridiques étant aujourd'hui indispensables mais peu accessibles car trop onéreux, de nombreuses associations sont privées des connaissances juridiques nécessaires à leurs projets. Afin de pallier cela, Lyoxa propose parmi les types de conseils qu'elle offre de répondre aux questions juridiques des associations demanderesses dans la mesure des compétences de ses membres, notamment en matière de rédaction de statuts.

### Répertorier et promouvoir les bonnes pratiques en matière de gestion associative

En plus de notre mission de promotion de l'accès au droit, nous souhaitons identifier les domaines d'activités dans lesquels le droit n'est pas contraignant en soi, mais où une série de bonnes pratiques est toutefois bénéfique pour le monde associatif. Ces bonnes pratiques identifiées font pleinement partie de notre mission de conseil.

### Ecouter et porter la voix du monde associatif aux autorités

Au travers de notre travail de terrain avec les associations, nous avons l'avantage de pouvoir déceler les problèmes récurrents rencontrés par celles-ci dans leurs démarches. Sur cette base, nous sommes à même de fournir un témoignage de l'état de la vie associative du canton et d'offrir des informations de terrain pour permettre une meilleure symbiose entre tous tes les acteur trices du monde associatif.

#### Participer à la vie associative genevoise

En tant qu'entité associative, Lyoxa prend également part à la vie associative du canton en tant qu'actrice directe. Elle participe à la création de projets tels que la réaffectation de l'ancienne Comédie ou encore la rentrée des associations de la Maison Internationale des Associations. Plus encore, notre activité nous permet de prendre position sur certains enjeux précis voire de porter un regard normatif sur les

us et coutumes de la forme associative.

# Offrir des opportunités de mise en pratique des connaissances acquises et des échanges d'expérience

Dans le cadre de sa mission de conseil et dans le but d'offrir une aide supplémentaire à nos demandeur·euse·s, nous mettons à leur disposition les connaissances acquises ou en cours d'acquisition de nos membres. Par là même, nous permettons à nos membres de mettre en pratique leurs connaissances théoriques et ainsi d'acquérir une expérience professionnalisante dans leur domaine d'études respectif. En outre, nous favorisons le partage entre des professionnels actifs et des étudiant·es.



#### **VALEURS**

En tant qu'association, Lyoxa est avant tout une structure poursuivant un but idéal. Elle s'est construite sur de nombreuses valeurs communes à ses membres et cherche à les promouvoir au travers de ses activités.

#### L'absence de discrimination et l'accessibilité

Lyoxa s'évertue à lutter contre toutes formes de discriminations. Plus particulièrement, les discriminations basées sur le sexe, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'origine, l'identité et l'expression de genre, la langue, le handicap ou encore la religion sont proscrites. Ainsi, notre association refusera de collaborer si les partenaires ou associations demanderesses contreviennent à ces principes. Enfin, de par la nature non lucrative des services proposés, Lyoxa souhaite également déjouer toute discrimination économique dans le cadre de ses opérations.

#### L'accès au droit

L'une des valeurs quidant l'activité de Lyoxa est l'accessibilité du droit. Qu'on le veuille ou non, le droit est une composante essentielle de notre société. Toutefois, la marée de phénomènes juridiques quotidiens est bien évidemment incompréhensible pour une grande partie de la population, ce qui rend difficile l'utilisation des différents outils juridique et l'exercice des droits personnels. En règle générale, ce défaut d'accessibilité est pallié par l'appel aux conseils d'avocat·e·s ou de juristes, ce qui est néanmoins extrêmement onéreux. L'accès au droit est donc, la plupart du temps, subordonné à la capacité économique. C'est là que nous souhaitons intervenir: rendre le droit plus accessible pour tou·te·s afin que tout un chacun·e puisse utiliser correctement les outils juridiques à sa disposition pour atteindre ses aspirations, tout en réduisant les risques de se placer dans des situations juridiques fâcheuses.

#### Une approche qualitative

Bien que tous les membres travaillant au sein de Lyoxa soient bénévoles, nous accordons une attention toute particulière à la qualité de nos services. Nous agissons de notre mieux afin d'offrir des services aussi professionnels que possible. En parallèle, nous essayons constamment d'améliorer nos services et les connaissances de nos membres, notamment au travers de notre Division de Recherche ainsi qu'à la dispense de formations à l'interne.

#### La valorisation personnelle des membres

La valorisation personnelle de nos membres est un élément important de notre association. Nous pensons que le parcours associatif d'une personne peut être un élément important de sa vie et qu'il peut avoir une grande influence sur son développement personnel et son estime de soi. Pour cela nous accordons une grande attention à valoriser nos membres dans leur activité. Nous nous assurons que les tâches dont l'exécution leur est demandée aient un sens et leur offrons en permanence la possibilité de participer aux discussions sur la gouvernance de l'association. Dans cet esprit, toutes les réunions spécifiques à certaines catégories de membres ou à certains secteurs de l'association sont ouvertes à tout·e·s les membres. C'est également un élément couramment évogué dans le cadre de nos conseils en gestion associative.

### La formation par la pratique et la valorisation des acquis associatifs

Chez Lyoxa, nous sommes convaincu·e·s de l'importance des expériences associatives dans le parcours professionnel des personnes s'engageant dans le monde associatif. C'est pourquoi, nous offrons une structure favorisant la formation par les pairs des nouveaux·elles membres. Ce

tant de manière informelle, en offrant la possibilité de collaborer sur des dossiers avec des membres plus expérimenté·e·s ou avec un bagage complémentaire, que par le biais de formations internes mettant en avant le partage de compétences. En tant qu'association, nous souhaitons valoriser ces engagements, ces acquis et cette expérience en fournissant notamment à nos membres des certificats attestant de leurs engagements, mais également en cherchant à valoriser la reconnaissance du travail bénévole par la société.

#### L'intelligence collective

Le cœur du projet Lyoxa se situe dans la collectivisation de l'expérience et des connaissances. Nous croyons fortement que le partage de l'expérience et l'entraide peuvent s'avérer déterminants pour augmenter l'impact final d'un projet. C'est pourquoi nous promouvons une collaboration étroite non seulement entre nos membres, mais aussi entre les acteur trice s du monde associatif et les autres acteur trice s de la société dont notamment les autorités publiques. Dès le début de notre projet, nous avons pris contact avec plusieurs personnes et autorités dont le domaine d'activité présente un lien avec le monde associatif et échangeons toujours avec eux. Nous sommes persuadé·e·s qu'avec une collaboration étroite entre les acteur trice s du Canton, nous pourrons donner les moyens aux associations de concrétiser leurs projets pour un meilleur résultat. Nous avons également un contact privilégié avec la structure Bénévolat-Vaud exerçant une activité semblable à la nôtre pour les associations vaudoises.

#### L'encouragement au progrès sociétal large

Enfin, l'une des valeurs les plus essentielles au projet Lyoxa est la profonde volonté de promouvoir une transition vers une société plus durable, et ce au sens large. En effet, le domaine d'action de Lyoxa n'est pas tourné vers une problématique sociétale déterminée, mais plutôt vers l'utilisation de l'outil qu'est la structure associative et la force que représente l'engagement citoyen pour entreprendre une action engagée dans une thématique sociétale. Ainsi nous engageons nos forces dans le but d'augmenter l'impact final des projets d'autres personnes par des moyens non financiers. Ainsi notre finalité propre n'aura pas d'impact direct sur les thématiques principales dans lesquelles un travail est nécessaire en vue de réaliser notre vision, mais uniquement un impact indirect en facilitant voire améliorant la qualité des projets menés par d'autres.



# NATURE DES SERVICES ET BÉNÉFICIAIRES

#### **NATURE DES SERVICES**

Les services offerts au public représentent la majeure partie de l'activité de Lyoxa. Ils se déclinent sous quatre formes : des conseils, de la mise à disposition d'outils associatifs, de la location de matériel et de l'offre de formations.

#### **Conseils**

L'activité de conseil est le service principal offert par Lyoxa et représente l'essentiel des demandes reçues. Ce service mobilise une multitude de compétences et porte sur une grande variété de domaines réunis en ce que nous appelons administrativement des Pôles de compétences. Leur nombre n'est pas limité et évolue en fonction des caractéristiques générales des demandes et de leur fréquence ainsi que des compétences que mettent à disposition de l'association les membres de ces pôles. À ce jour nous comptons dix pôles de compétences : Gouvernance, Événementiel, Gestion financière, Informatique et Communication, Gestion de projets, Mise en réseau, Juridique, Recherche de fonds et Formation.

Nous proposons deux procédures pour bénéficier de nos conseils : la première est de déposer une demande en ligne, à travers un formulaire disponible sur notre site internet. La demande est reçue et analysée par nos Délégué·e·s aux conseils, qui se chargent de trouver un·e Consultant·e disponible et compétent·e pour répondre aux questions posées par l'association. Ce·tte Consultant·e prend ensuite contact avec l'association et effectue un suivi, qui peut durer de deux semaines, à un an – en fonction des besoins du·de la bénéficiaire.

La deuxième procédure a été imaginée, d'une part, pour offrir une alternative à notre formulaire en ligne aux personnes qui peinent avec les services informatiques et, d'autre part, permettre une consultation orale et présentielle directe permettant de répondre immédiatement à un certain nombre de questions sans qu'un suivi n'ait à être mis en place. Ainsi, nous avons lancé en septembre 2021, en collaboration avec la Maison Internationale des Associations, les permanences de conseils associatifs, où nos membres accueillent les associations et individus sans rendez-vous afin de répondre à leurs questions.

Les conseils que nous offrons dépendent de la demande traitée et des problématiques soulevées. Nous entrons en matière sur toutes les thématiques dans lesquelles nous estimons avoir les ressources nécessaires pour apporter un soutien et prenons la décision de traitement lors de la réception de chaque demande. Dans les cas où nous ne nous estimons pas compétent·e·s, nous refusons de traiter la demande et en expliquons les raisons aux demandeur · euse · s. Nous faisons alors tout notre possible afin de les rediriger vers d'autres entités ou institutions à même d'apporter une aide sur le sujet. C'est pourquoi, il n'est pas possible d'établir une liste exhaustive de nos actions dans le cadre des activités de conseil. Néanmoins, la fréquence des questions traitées au travers des demandes nous permet d'établir une liste exemplative des services que nous fournissons dans le cadre de notre activité de conseil:

#### Aide à la constitution d'une association

Ce service est destiné aux individus voulant se constituer en association. Nous les aidons à respecter les étapes cruciales à la fondation d'une association aux yeux de la loi et leur offrons une aide à la réflexion dans la recherche d'un bon fonctionnement pour leur structure. De plus, nous les guidons dans les démarches administratives liées notamment à l'ouverture d'un compte bancaire ou postal au nom de leur association ou encore, dans les cas où cela nous semble envisageable, dans les démarches liées à l'obtention de l'exonération fiscale pour motif d'utilité publique.

#### Aide à la rédaction de statuts

Ce service étant usuellement sollicité dans le cadre de la constitution d'une association, il est néanmoins assez fréquemment sollicité lors de révisions statutaires internes ou de grandes transformations au sein des associations. Nous offrons une lecture juridique des projets statutaires des associations sollicitantes et leur indiquons les standards minimums, les points à ne pas oublier ou encore des dispositions pratiques à avoir dans des statuts. Ce service est également offert en combinaison avec celui des conseils en gouvernance afin de s'assurer que l'association demanderesse aura des statuts qui correspondent à son fonctionnement et ses besoins.

#### Conseils en gouvernance associative

Forts de l'expérience associative de ses membres, les conseils en gouvernance associative sont l'un des points forts de Lyoxa. Nous aidons les demandeur euse s à se poser les bonnes questions dans la structuration de leurs projets et leur offrons des modèles de solutions adaptés à leurs besoins. En évaluant sa gouvernance avec notre aide, nous permettons à l'association d'adapter sa structure à son fonctionnement interne, à la dynamique de ses membres et à la réalisation de ses buts. Avec un tel système, le travail de l'association s'en trouve facilité et plus efficient.



#### Conseils en communication

La communication est un outil indispensable à la concrétisation des buts d'une association. Elle se doit d'être dynamique, adaptée aux technologies, aux réseaux sociaux actuels et ciblée sur le public recherché. Elle est utile tant à l'interne qu'à l'externe de l'association et permet une présentation des projets, des accomplissements et du fonctionnement de la structure en question. Ce service vise ainsi à donner les outils et les pistes de réflexion nécessaires à la réalisation des objectifs de communication de l'association.

#### Conseils dans la gestion financière

Par le biais de ce service, nous aidons les associations dans l'élaboration de leurs outils financiers tels que leurs budgets, leurs plans financiers ou encore leur trésorerie en leur fournissant des méthodes de fonctionnement plus efficientes. Il peut s'agir de techniques pour une tenue pratique d'une trésorerie associative, de méthodes pour une bonne présentation d'un budget ou d'un second regard sur le plan financier d'un projet.

#### Conseils dans la gestion de projet

Une association souhaitant mettre en place un projet peut faire appel à nos services pour la soutenir dans son initiative. Ce service consiste principalement en une orientation dans les démarches à effectuer, un rappel des standards minimaux, une évaluation de la difficulté de réalisation du projet et de l'investissement nécessaire, une aide à la recherche de subventions ainsi que tout autre conseil utile. Nous fournissons les clés fondamentales à la gestion de projet.

#### Conseils dans la recherche de fonds

Ce service est parfois sollicité indépendamment d'un projet en particulier, notamment lorsque les demandeur·euse·s souhaitent financer leur fonctionnement. Nous offrons nos conseils pour constituer un dossier de financement, pour trouver les informations qui pourront être utiles à la recherche de fonds et pour identifier les bailleurs de fonds potentiels.

#### Mise en réseau

Le service de mise en réseau est un service couramment offert à titre subsidiaire lorsque nous estimons que la demande sort de notre champ de compétences. Il peut toutefois être sollicité en tant que tel. Nous offrons notre connaissance du monde associatif pour mettre en lien les demandeur euse set des acteur rice savec lesquel·les ils elles sont susceptibles de développer des synergies utiles à leur projet ou qui peuvent satisfaire leur demande. Nous nous efforçons également de rediriger les personnes porteuses d'un projet vers des entités existantes poursuivant des buts analogues afin d'éviter la démultiplication des structures poursuivant les mêmes buts.

#### Location de matériel

Ce service est proposé dans le cadre de notre Banque de Matériel en partenariat avec la Maison Internationale des Associations. Il a été mis en place sur la base du constat d'un manque d'offre de location de matériel de première nécessité logistique pour les événements associatifs. Nous avons donc mis en place une Banque de Matériel destinée aux associations du canton. Celles-ci peuvent réserver le matériel par le biais de notre site internet et venir le chercher dans nos locaux. Le matériel est loué à un prix qui ne représente que son coût d'entretien et d'amortissement.

#### **Outils associatifs**

Les outils associatifs ont tout d'abord été développés pour être utilisés en interne de l'association afin d'augmenter la qualité des services de conseil. L'objectif était initialement de rassembler la connaissance des membres de l'association en interne afin de l'harmoniser et de la proposer au public.

Faisant face à un nombre très élevé de demandes, notre association a pris le parti de

structurer ses outils internes et de les offrir au public afin de laisser la possibilité aux bénéficiaires d'appréhender leurs problèmes avec plus d'autonomie. Nous avons dès lors entrepris de renforcer le secteur des outils associatifs pour être en mesure d'absorber les demandes de nos bénéficiaires.

Les outils que nous proposons prennent essentiellement la forme de Canevas organisationnels. Ce sont des documents s'assimilant à des checklists ou journaux de bord qui recensent tous les conseils et bonnes pratiques portant sur diverses thématiques dont la création d'une association, la trésorerie associative, l'organisation de manifestations ou encore d'un événement culturel. Par le biais de ces outils, les demandeur·euse·s peuvent prendre connaissance des éléments fondamentaux leur permettant de réaliser leur projet. Chaque canevas demande évidemment à être adapté à chaque situation, ce qui est rendu possible à travers le dépôt d'une demande à Lyoxa et son suivi par un·e Consultant·e. Les canevas sont gratuitement mis à disposition sur notre site internet et sont appelés à évoluer selon les retours de leurs utilisateur trice s.

#### **Formations**

Les Formations ont pour but de collectiviser les connaissances de nos membres, de les synthétiser et de les redistribuer. A ce jour, nous disposons de formations en matière de création d'association, d'animation de séances et d'assemblées générales, de prise de procès verbaux de réunion, de gestion pérenne d'une association, de reconnaissance d'utilité publique, d'identification des limites du monde et de l'engagement associatif et enfin de gestion des bénévoles.

Dans un premier temps, nous avons mis en place un cycle de formations internes afin de partager nos connaissances et de développer les compétences de nos membres. Nous avons ensuite élaboré des formations externes que nous proposons gratuitement aux bénéficiaires en complétant notre approche avec une démarche collective. Par la suite, pour faire face au nombre important de demandes relatives à la création d'association, nous avons créé un atelier régulier spécifique, afin que les bénéficiaires puissent repartir avec les bases (gouvernance, statuts, financement) de leur projet associatif, ce qui permet de décharger le secteur Conseils. Finalement, dans des cas ponctuels nous développons des formations sur mesure à la demande d'entités publiques et privées. Ces derniers mandats représentent un moyen d'autofinancement pour l'association.

#### **CERCLE DES BENEFICIAIRES**

Les services de Lyoxa s'adressent principalement aux associations existantes ainsi qu'aux individus ayant l'intention d'en fonder une. Nous entrons en matière principalement sur la base de trois critères : la territorialité, la compétence et la conformité à nos valeurs.

Notre association est active dans le canton de Genève. Nous entrons en matière sur toutes les demandes concernant des projets liés à Genève. Pour la constitution d'associations, le siège doit en principe être à Genève mais en tout cas en Suisse. Pour les projets, ils peuvent émaner de Genève et produire des résultats dans le canton ou ailleurs, mais aussi émaner d'ailleurs et produire des résultats dans le canton.

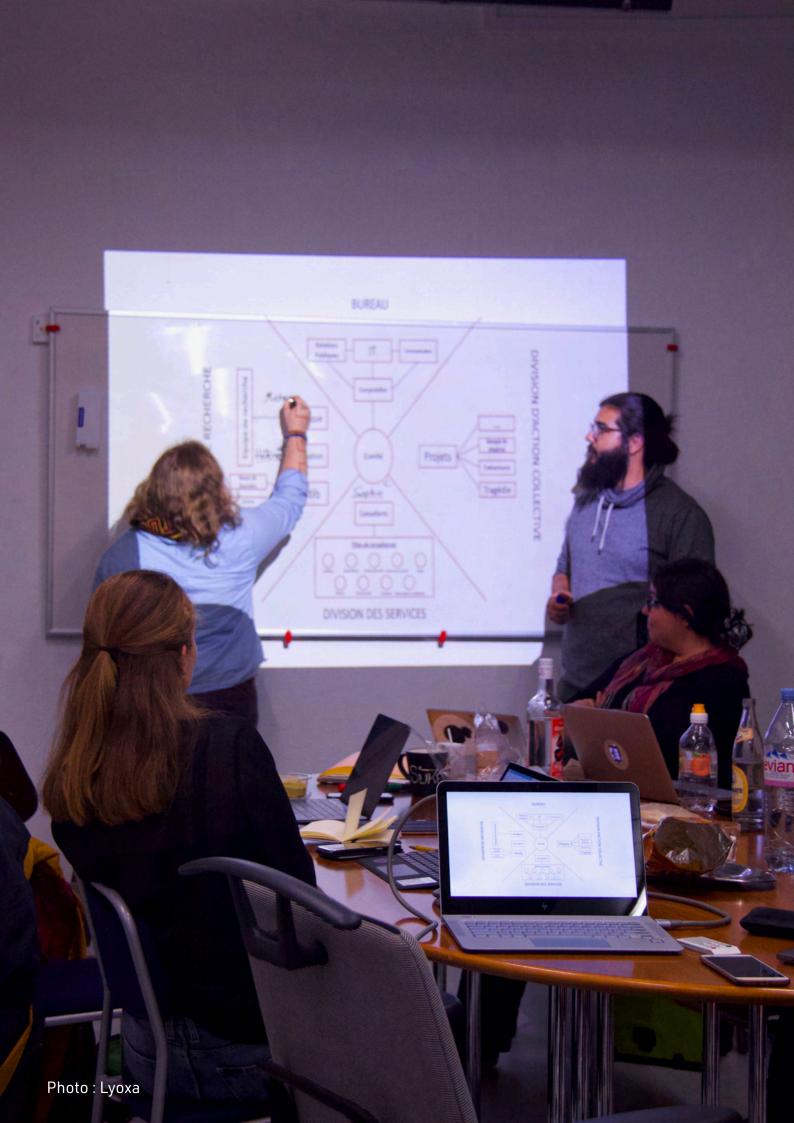
Ce premier critère résulte, d'une part, de l'existence de structures fournissant une expertise similaire à la nôtre dans d'autres cantons romands (Bénévolat Vaud, Bénévoles-Valais, etc), d'autre part, une incapacité à pouvoir conseiller nos interlocuteurs·rices sur le cadre légal régissant la structure associative à l'étranger.

En matière de compétence, nous évaluons collectivement lors de chaque demande ce que nous pouvons apporter et déterminons si nous nous estimons compétent·e·s pour entrer en matière. Dans les cas où la demande sort de notre champ de compétence, nous refusons de traiter celle-ci et en expliquons les raisons au demandeur. Nous faisons alors tout notre possible afin de proposer d'autres personnes ou institutions disposant des compétences nécessaires pour être à même d'apporter une aide sur le sujet.

Le troisième critère déterminant quant à l'entrée en matière sur une demande reçue est celui de la contrariété à nos valeurs ou à nos buts. En effet, nous nous réservons la possibilité de ne pas entrer en matière sur une demande lorsque nous estimons que l'objet de celle-ci est immoral ou illégal ou qu'il entre en contradiction avec nos valeurs ou nos buts.

Cette évaluation est faite *in concreto* lors de la réception de chaque demande et fait l'objet d'une discussion à laquelle tou·te·s les membres de l'association peuvent participer. La décision finale revient au Comité.





# **GOUVERNANCE**

Lyoxa est dotée d'une structure particulière qui se caractérise par une organisation en unités et sous-unités de projet dénommées Divisions ou Secteurs. En parallèle, elle dispose d'une structuration singulière de son sociétariat qui propose quatre qualités de membre correspondantes à l'implication souhaitée dans l'association – potentiellement cumulatives.

#### LA STRUCTURATION DU SOCIETARIAT

Lyoxa étant basée sur l'expérience associative de ses membres, il lui est nécessaire de pouvoir proposer un mode d'engagement proportionnel à leurs disponibilités. En effet, les personnes fortes d'une grande expérience dans le monde associatif sont en règle générale des personnes ayant déjà de nombreux engagements associatifs et donc peu de temps à disposition. Afin qu'elles participent au projet Lyoxa, il est donc essentiel de pouvoir leur proposer plusieurs types d'engagements précis impliquant chacun un investissement personnel plus ou moins grand, tant dans le temps que dans l'intensité.

Ainsi, le sociétariat de Lyoxa est divisé en quatre catégories de membres : les Délégué·e·s aux fonctions internes, les Consultant·e·s et les Membres opérationnel·le·s qui forment l'ensemble des Membres actif·ve·s, et les Membres de soutien, qui sont une catégorie de membre passive. Chaque catégorie renvoie donc à une charge de travail et de responsabilité, une disponibilité et un engagement différents.

Les Délégué·e·s aux fonctions internes sont les responsables des différents Secteurs ou Divisions de l'Association ou les personnes assumant une fonction au sein du Comité. Les Consultant·e·s sont les personnes chargées des demandes dans le cadre du Secteur Conseils et de leur suivi jusqu'à satisfaction. Ils·elles sont les principaux·ales interlocuteur·trice·s des demandeur·euse·s et leur personne

de référence au sein de l'Association. Les Membres opérationnel·le·s sont des Membres actif·ve·s souhaitant soutenir ponctuellement l'Association en mettant à disposition leurs compétences particulières ou leur force de travail pour des missions spécifiques. Ils·elles viennent en aide aux autres membres dans le cadre de projets ou d'événements déterminés.

Cela étant, les catégories de membres actif·ve·s ont un aspect transversal dans leurs fonctions. Chaque membre peut assumer parallèlement, en plus du rôle de sa catégorie de membre, le rôle d'une autre catégorie impliquant un engagement moins conséquent. Un e Délégué e aux fonctions internes peut par exemple choisir de cumuler ce rôle avec les fonctions inhérentes aux autres catégories. Ainsi, il·elle peut être Consultant e et Membre opérationnel le tout en assumant le rôle de Déléqué·e aux fonctions internes. Il en sera de même pour un e Consultant e qui pourra assumer parallèlement un rôle de Membre opérationnel·le mais pas celui de Déléqué·e aux fonctions internes, cette catégorie impliquant un engagement plus lourd que celui de Consultant·e.

Pour finir, les *Membres de soutien* sont des personnes souhaitant soutenir les activités de l'Association sans toutefois s'impliquer activement dans son fonctionnement. Leur soutien monétaire prend la forme d'une cotisation annuelle d'un montant de CHF 80.-.

#### LA STRUCTURATION DE L'ASSOCIATION

Lyoxa est scindée en trois Divisions, chacune cherchant à atteindre les buts statutaires par un mode d'action différent. Les trois Divisions sont coordonnées par un Comité au sein duquel siège un Bureau. À son tour, chaque Division est scindée en plusieurs Secteurs, chacun doté d'une mission particulière. Chaque secteur est sous la responsabilité d'un·e Délégué·e aux fonctions internes et sous la supervision générale du Comité et du Bureau.

#### La Division des Services

Notre première division est celle des Services. Elle a été la première division créée au sein de l'association et c'est autour d'elle que s'est développée Lyoxa depuis sa création. Le mode d'action propre à cette Division est le soutien au public. Elle offre une assistance intellectuelle ou matérielle aux bénéficiaires. Elle se compose de deux secteurs : le Secteur Conseils et le Secteur Banque de Matériel.

Le Secteur Conseils recense toutes les demandes des associations, collectifs et individus qui sollicitent notre aide. Chaque demande reçue via notre formulaire en ligne se voit attribuée à l'un·e de nos Consultant·e·s. Il·elle en assure ensuite le suivi et le traitement avec l'aide ponctuelle des Membres de pôles de compétence. Les pôles de compétence ont été définis selon les domaines concernés par les demandes et ceux inhérents au monde associatif. La détermination de ces pôles permet une meilleure gestion des ressources humaines et définition des rôles de chacun·e dans l'association. En parallèle, le Secteur Conseils est responsable des permanences.

Le Secteur Banque de Matériel propose du matériel logistique de première nécessité pour les événements et les associations. Ces dernières peuvent réserver le matériel par le biais de notre site internet et venir le chercher dans nos locaux. Lyoxa porte une attention particulière aux prix proposés afin de rendre ce service financièrement accessible aux bénéficiaires. Ce secteur veut promouvoir la collectivisation et une utilisation optimale des biens.

#### La Division de la Recherche

La seconde Division de l'association est la Division de la Recherche. Cette dernière a été créée au cours de l'évolution de l'association pour répondre à plusieurs besoins ressentis. Son mode d'action caractéristique est introspectif, en effet son rôle principal est d'améliorer les conseils octroyés aux demandeur·euse·s. Elle se divise en deux secteurs : le Secteur Formation et le Secteur Outils associatifs.

Le Secteur Formation est un secteur destiné au développement et à la dispense de formations internes à l'association. En effet, Lyoxa cherche à mettre à disposition de ses membres des formations tant globales que spécifiques dans les domaines des pôles de compétences du Secteur Conseils. Ces formations ont pour but de collectiviser les connaissances de nos membres afin de mutuellement les améliorer et proposer de meilleurs conseils aux bénéficiaires.

Le Secteur Outils associatifs a pour but de développer des outils à destination des bénéficiaires afin qu'ils·elles puissent appréhender leur projet associatif de manière plus autonome. Ces outils traitent notamment de la création d'association, de la trésorerie associative, ou encore de l'organisation de manifestations et d'événements culturels. Chaque canevas demande évidemment une personnalisation qui est rendue possible par une demande à Lyoxa et le suivi d'un·e Consultant·e. Les canevas sont gratuitement mis à disposition de tout un chacun sur notre site internet et sont appelés à évoluer selon les retours de leurs utilisateur·trice·s.

#### La Division de la Recherche

La Division d'Action Collective a pour rôle de placer Lyoxa sur la scène associative du canton non pas uniquement en tant que plateforme de soutien, bien que ce soit son rôle principal, mais également comme acteur de front sur cette scène. Son mode d'action caractéristique est donc proactif et prend notamment forme par la participation de Lyoxa à plusieurs événements et initiatives découlant du monde associatif genevois. Cette Division se compose de deux secteurs : le Secteur Projets et le Secteur Événements.

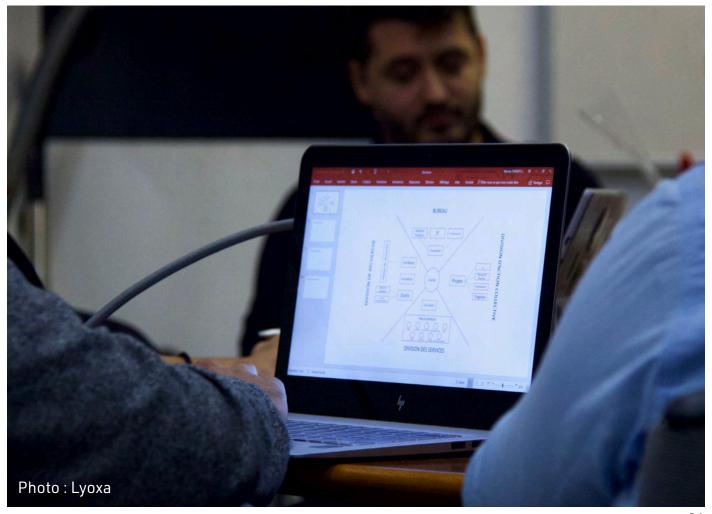
Dans le Secteur des Projets, on recense la participation de Lyoxa à différentes initiatives du monde associatif genevois ou des projets internes à Lyoxa pour l'amélioration de la vie associative. Lyoxa s'est notamment engagée dans les projets de la Tragédie (réaffectation du bâtiment de la Comédie) et du Guide et de la Plateforme de l'engagement À nous de jouer de la Fondation Éthique et Valeurs.

Le Secteur Événements comprend d'une part la participation de Lyoxa à des événements externes à l'association par le biais notamment de la tenue de stands de restauration ou d'informations et d'autre part les événements organisés par Lyoxa tels que les moments de team building.

#### Le Comité et le Bureau

Le Bureau est l'organe exécutif de l'association et a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion des affaires courantes. Il est composé de deux membres du Comité, élu·es par ce dernier. Le Bureau est chargé de la coordination interne, de l'administration de l'association ainsi que de la représentation de celle-ci vis-à-vis des partenaires et du public. Il rend compte de ses activités au Comité.

Le Comité est l'organe directeur de l'association et se compose de 5 à 8 membres . Il est responsable de la direction stratégique de l'association. Au sein du Comité seules les fonctions de Président·e, Secrétaire Général·e et Trésorier·ère sont statutairement déterminées. Toutefois, il se répartit plusieurs fonctions nécessaires à son fonctionnement.





# **FINANCEMENT**

L'activité de Lyoxa est bénévole et essentiellement axée sur le secteur tertiaire. À l'exception de notre banque de matériel, elle ne nécessite en principe pas d'apport en matières premières qui requièrent un investissement initial. La seule matière première brute nécessaire à nos activités correspond à la disponibilité de nos membres qui nous est accordée en fonction de leur temps libre.

Toutefois, bien que nous puissions exercer l'essentiel de notre activité dans des conditions spartiates, nous cherchons à nous donner les moyens pour proposer un cadre de travail agréable à nos membres. Un tel cadre comprend bien évidemment un espace de travail, de réunion et de réception pour les bénéficiaires ainsi que des outils de bureautique et de secrétariat essentiels tels qu'une imprimante, un scanneur et des archives.

Nos principales dépenses correspondent donc, à ce jour, à un loyer, à la réalisation de divers projets de développement, à des frais de papeterie, aux investissements liés à la communication (site internet, design et impression des rapports d'activité, etc.), aux investissements liés aux activités d'autofinancement ainsi qu'à la tenue de nos séances.

Pour financer ces dépenses, nous dépendons essentiellement d'activités d'autofinancement et de dons. En effet, conformément à ses buts et à ses statuts, l'association Lyoxa offre ses services gratuitement. En principe, nous organisons un seul événement d'autofinancement annuel : la tenue d'un stand de saucisses aux festivités du 1er août de la Ville de Genève. Ce dernier a généré un bénéfice moyen de CHF 7'500.- par année entre 2017 et 2023. À cela s'ajoutent les dons de particuliers qui varient fortement d'année en année. Ce sont pour la plupart des bénéficiaires de nos services qui, pour nous remercier, souhaitent contribuer à nos activités dans la mesure de leurs moyens.

Les charges sont constantes mais toujours en légère hausse, principalement liées à plus d'investissements dans l'évènement annuel du 1er août et une augmentation du nombre de réunions pour assurer les buts de l'association.

En fonction de nos besoins, notamment en matière de loyer ou lors de projets ponctuels, nous cherchons des opportunités de subventionnement ou de mécénat. A titre d'exemple, nous avons bénéficié en 2018 d'une subvention d'un montant de CHF 8'549.- de la Ville de Genève en vue de la constitution d'une bibliothèque juridique pour faciliter l'accès aux sources de nos membres juristes et, plus récemment, de CHF 3'100.- de communes genevoises pour renforcer le catalogue d'articles de la Banque de Matériel. Le bénéfice d'environ 14'000 CHF de fin d'année 2022 sert exclusivement aux loyers de l'année (4'500 CHF) et à l'organisation du stand du 1er août suivant (9'500 CHF).

Enfin, Lyoxa est disposée à réaliser des mandats pour le compte d'entités tierces, pour autant qu'ils participent à ses buts et que cela ne mobilise pas toutes les ressources nécessaires à son activité principale. Ce fut notamment le cas en 2019, lorsque Lyoxa a été chargée par l'Unité vie associative de la Ville de Genève d'assurer le suivi des deux lauréat·es de l'appel à projets "Urgence climatique". De plus, Lyoxa a réalisé deux mandats pour les communes de Versoix et de Plan-les-Ouates en élaborant des formations sur mesure pour celles-ci. Nous avons également collaboré avec d'autres entités dont l'Hospice Général et la Haute école de musique de Genève en tant qu'expert de la structure associative.

À titre d'exemple, voici les dépenses et revenus correspondant aux années 2023 et 2022.

CHARGES	2023	%	2022
Charges BDM	-		85.00
Charges événements	10′974.65	45.5%	7'456.76
Formation	510.00	2.1%	-
Indemnités forfaitaires	-		500.00
Loyer	4′590.00	19.0%	4′590.00
Autres charges d'exploitation	-		50.00
Frais de réunion	2'639.81	11.0%	1′328.95
Assurances	405.35	1.7%	399.35
Matériel de bureau	182.20	0.8%	13.95
Téléphone, Internet et Poste	-		65.00
Licences, updates	1′552.00	6.4%	-
Amortissement et ajustement de valeurs des postes sur les actifs immobilisés	3′126.82	13.0%	2'664.41
Charges financières	92.00	0.4%	90.00
TOTAL CHARGES	24'099.23	100%	17'443.42

PRODUITS	2023	%	2022
Encaissement contributions sociales	-		160.00
Subventions publiques	-		10'800.00
Donations	765.00	3.3%	305.00
Revenus événementiels	21′037.89	91.2%	14′021.87
Recettes BdM	354.95	1.5%	2'819.66
Recettes Formation	909.74	3.9%	199.64
Mandats	-		2′100.00
TOTAL PRODUITS	23'067.58	100%	31′111.17
Bénéfice et Perte	-1′031.65	-4.5%	13.667.75



# FONCTIONNEMENT OPÉRATIONNEL

### GESTION DE L'EQUILIBRE OPERATIONNEL

L'association Lyoxa a pris en charge plus de 780 demandes depuis sa création grâce au travail diligent de ses bénévoles. La nature des demandes ainsi que leur fréquence sont sujettes à des variations de saisonnalité, exigeant un ajustement de la part de l'association de ses capacités de travail. En l'état, Lyoxa peut compter sur le soutien d'une trentaine de personnes.

Au vu de ces postulats, la poursuite des objectifs de Lyoxa exige une compréhension des facteurs de demande et d'offre de service de ses parties prenantes. La mesure de ceux-ci s'effectue principalement par la communication des disponibilités des bénévoles ainsi que les données statistiques issues des plateformes ouvertes aux demandeur euse s de services.

La gestion de cet équilibre est délicate, car la demande dépasse nos moyens actuels. Le nombre de demandes de conseil des associations est en constante augmentation ces dernières années. Malgré le développement de nouvelles prestations telles que la permanence de conseil, l'atelier de création d'association ou quelques canevas organisationnels, ainsi que le recrutement de nouveaux elles membres et la création d'une liste d'attentes des demandes, nous atteignons régulièrement les limites de nos ressources.

#### Prise en charge des demandes au sein du Secteur Conseils via le formulaire en ligne

Dès qu'une demande est effectuée via le formulaire, celle-ci est automatiquement importée sur un channel Slack spécialement dédié à cet effet sur lequel tou·tes nos membres sont présent·es. Une fois la demande reçue, un·e des Délégué·es aux Conseils analyse brièvement la demande pour s'assurer que celle-ci contient les informations suffisantes à l'attribution du dossier à un·e Consultant·e

ou si le·la demandeur·euse peut bénéficier, avant un suivi individualisé, soit de l'atelier de création d'association, soit de la permanence. Si la demande est incomplète ou peu claire, le·la Délégué·e aux Conseils sollicite un complément d'information au demandeur avant de l'attribuer. Si le contenu de la demande indique que celle-ci peut être traitée par l'atelier ou la permanence, le la Délégué e aux Conseils renvoie le·la demandeur·euse vers ces services. Si la demande comporte toutes les informations nécessaires et ne peut être traitée par les autres services, le·la Délégué·e aux Conseils s'assure alors qu'un·e Consultant·e soit attribué·e à la nouvelle demande en vue de son traitement et ouvre un dossier.

Le·la Consultant·e est choisi·e en fonction de ses affinités et compétences avec les domaines touchés par la nouvelle demande, sa connaissance du sujet et sa disponibilité. Chaque Consultant·e est libre d'accepter ou non de nouvelles demandes. Si aucun·e Consultant·e n'est disponible, le·la Délégué·e aux Conseils notifie le·la demandeur·euse que sa demande est placée en liste d'attente jusqu'à ce qu'un·e Consultant·e soit disponible. Une fois qu'un·e Consultante est attribué·e, il·elle devient alors la personne de référence pour le traitement de la demande et la personne de contact pour le·la bénéficiaire.

En fonction de l'évolution de la demande et/ou des compétences requises pour le traitement de celle-ci, le·la Consultant·e sera secondé·e par un·e ou des Membres des pôles de compétences qui l'aideront sur des points précis de la demande requérant des compétences spécifiques. L'équipe ainsi constituée, sous la responsabilité du·de la Consultant·e, se charge du suivi de la demande jusqu'à sa satisfaction. Une fois la demande satisfaite, un mail de clôture de dossier est envoyé au·à la bénéficiaire pour formaliser la fin du traitement de la demande.

Cela étant, lorsque le·la Consultant·e n'a pas eu de contact avec le·la bénéficiaire durant une longue période sans que cela n'ait été prévu, il·elle procède à une relance formelle dans laquelle il·elle s'informe auprès du·de la bénéficiaire sur l'avancement du projet. Si aucune suite n'est donnée à cette relance dans un délai raisonnable suivant son envoi, le·la Consultant·e est libre de clore le dossier. Le cas échéant, il·elle envoie un mail formel de clôture de dossier.

Dans l'hypothèse où un tel mail de clôture ait été envoyé et que le·la bénéficiaire souhaite solliciter notre aide à nouveau ou poursuivre le travail sur sa demande initiale, il·elle devra alors envoyer une nouvelle demande via le formulaire sur notre site internet.

#### Prise en charge des demandes au sein du Secteur Conseils via la permanence

Les bénéficiaires font appel à la permanence associative soit par renvoi du de la Délégué e aux Conseils lors du dépôt de leur demande par le formulaire, soit en se rendant de manière autonome, sans rendez-vous à l'une des permanences.

En principe, les demandes arrivant à la permanence sont immédiatement traitées par les Consultant·es présents. S'il ressort toutefois de l'échange qu'un suivi plus poussé est nécessaire, le formulaire de demande en ligne est rempli de sorte à ouvrir un dossier.

Les permanences sont tenues un jour par mois dans nos locaux de la Maison internationale des associations. Elles sont gratuites et sans



inscription préalable. Elles suivent le principe du "première arrivée, première servie". Tenus par deux membres, les entretiens durent maximum trente minutes afin de traiter un maximum de demandes pendant une permanence. En moyenne, nos équipes traitent six demandes par permanence.

### Mise en place des ateliers de création d'association

Comme pour la permanence, les bénéficiaires participant aux ateliers de création d'association s'y rendent soit par renvoi du de la Délégué e aux Conseils lors du dépôt de leur demande par le formulaire, soit en s'y rendant de manière autonome en s'y inscrivant au préalable.

Une fois l'atelier terminé, les bénéficiaires peuvent échanger avec les animateur·trice·s de l'atelier pour obtenir des réponses à leurs questions. S'il ressort toutefois de l'échange qu'un suivi plus poussé est nécessaire, le formulaire de demande en ligne est rempli de sorte à pouvoir ouvrir un dossier.

Les ateliers sont organisés une fois tous les deux mois et sont gratuits. Ils ont lieu en parallèle de la permanence de conseil afin de pouvoir inviter à l'atelier les personnes présentes à la permanence pour une création d'association. En moyenne, six bénéficiaires sont présent·e·s par atelier, accompagné·es par deux membres de notre association.

#### Mise en place des formations

Un catalogue de formations internes a été développé afin de donner une base commune de connaissances aux membres de notre association. Ces formations traitent du monde associatif en Suisse jusqu'aux limites du modèle associatif, en passant par la comptabilité associative. Elles sont dispensées de manière régulière afin de mettre à jour ces connaissances et les transmettre aux nouveaux·elles membres. Elles sont développées par et pour nos membres. De

nouvelles formations sont régulièrement élaborées en fonction des besoins exprimés par les membres lors des entretiens individuels avec le Bureau.

Ces formations sont également ouvertes à l'extérieur de l'association. En effet, nous sommes régulièrement sollicité es par des collectivités publiques ou des associations pour dispenser des formations spécifiques, créées sur mesure pour leurs besoins. Cellesci sont conçues et dispensées par notre équipe de formateur trices dans le cadre de mandats rémunérés entre des tiers et Lyoxa. Les entités intéressées nous contactent par courrier électronique ou téléphone et, après plusieurs échanges visant à préciser le besoin, une offre de formation avec devis est élaborée puis validée.

Des formations sont également dispensées dans le cadre de partenariats, notamment avec la Maison internationale des Associations (MIA) qui organise annuellement un cycle de rencontres avec diverses entités en lien avec la structure associative. Lyoxa y contribue par le biais de deux formations sur les thèmes du projet associatif et de la prise de procèsverbaux dans les séances associatives (séance de Comité, Assemblée générale, commission, groupe de travail, etc.). Pour ces cas, les thématiques abordées sont définies de concert avec la MIA.

#### Prise en charge des demandes au sein du Secteur Banque de Matériel

Les personnes désireuses de louer du matériel au sein de notre BdM remplissent, elles aussi, un formulaire de demande sur notre site internet. Chaque demande est reportée automatiquement sur un canal Slack et prise en charge par le·la Délégué·e à la Banque de Matériel qui prend contact avec le·la bénéficiaire pour convenir d'une date de retrait du matériel.

Pour chaque location, l'état du matériel est vérifié en amont. Le retrait s'effectue dans nos locaux avec les moyens de transport de la personne bénéficiaire et moyennant la signature de nos conditions générales de location et un bon de retrait. En fonction de la valeur du matériel loué, une caution est demandée (p.ex en cas de location du projecteur). Lors du retour du matériel, ce dernier est vérifié conjointement par le Délégué à la BdM et la personne locataire. Des amendes peuvent être appliquées en cas de dégradation du matériel. Une facture est envoyée par courrier électronique ou payée directement au retour du matériel.



# **MESURE DES**

# **IMPACTS**

#### **OUTIL**

Dans le but de toujours mieux répondre aux attentes de ses différentes parties prenantes et s'améliorer dans la poursuite de ses buts, Lyoxa mesure son impact au moyen de divers indicateurs. Ces mesures se font notamment au moyen d'entretiens qualitatifs, de transfert des informations entre parties prenantes à l'interne ainsi que par des outils d'évaluation quantitatifs de nos services. Lyoxa ne recueille les informations que dans le but de poursuivre ses missions ainsi que d'améliorer la satisfaction des bénéficiaires, bénévoles et autres parties prenantes concernées.

#### INDICATEURS D'IMPACT

#### Nombre d'associations bénéficiaires

Lyoxa dispose de plusieurs prestations pour soutenir les associations genevoises. Nous récoltons systématiquement le nombre de bénéficiaires pour nos différentes prestations. Par exemple, nous consignons le nombre d'associations présentes à la permanence de conseil associatif ou à l'atelier de création d'association, de même que le nombre de demandes reçues par le biais de notre formulaire en ligne.

#### Satisfaction des bénévoles

L'association se fonde sur le travail bénévole en vue de mener à bien les missions qu'elle s'est confiées. Par conséquent, il est crucial de s'assurer que les participant·es à l'expérience Lyoxa y trouvent une valeur ajoutée, quelle qu'en soit la nature. À cet effet, les responsables sont tenu·es d'entendre et transmettre en conséquence les remarques de leur secteur. Enfin, Lyoxa effectue des entretiens individuels tous les deux ans avec ses bénévoles afin d'obtenir une visibilité sur leur satisfaction ainsi que leur développement personnel au sein de l'association.

#### Satisfaction des bénéficiaires

En tant qu'organisation à but non lucratif, l'association Lyoxa considère la satisfaction des bénéficiaires comme le critère premier tant de son bon fonctionnement que de sa raison d'être. Dans le but de récolter des données de satisfaction, Lyoxa invite systématiquement les associations bénéficiaires, dans la communication de clôture des demandes, à fournir un feedback. Ceci doit permettre à l'association d'identifier les points d'intérêt ainsi que de suivre l'évolution de la perception de ses services dans une optique d'amélioration permanente.

#### Indicateurs opérationnels

L'association recueille et évalue les données issues du traitement des demandes afin d'identifier et d'améliorer le bon fonctionnement de ses processus opérationnels. Sont particulièrement retenus la durée d'ouverture des demandes, le temps de prise en charge, le nombre de membres engagés dans le traitement de la demande, ainsi que les médias de communication principalement utilisés. En outre, le nombre de demandes et leur typologie sont enregistrés pour tous nos services. La collecte et l'analyse de ces données doivent permettre aux responsables concernés d'ajuster les moyens ainsi que les services en fonction des besoins réels de nos bénéficiaires.

# QUELQUES PROJETS MENÉS



**LA TRAGEDIE** 

Lyoxa a participé à l'élaboration du premier projet estudiantin et associatif de réaffectation de l'ancienne Comédie au Boulevard des Philosophes avec quatre associations, l'Université de Genève et les HES-SO Genève. Intitulé « La Tragédie », le projet consistait en la création d'un tiers-lieu culturel et estudiantin où les communautés de l'UNIGE et des HES-SO Genève se rencontrent pour créer et réaliser ensemble des projets culturels, sociaux, académiques, etc. Pour ce faire, une association a été créée et plusieurs acteurs ont été fédérés. Bien que le projet initial n'ait finalement pas abouti, l'association La Tragédie et une dynamique collective et créative ont pu voir le jour. Lyoxa s'est désormais retirée du projet, mais la dynamique perdure sous l'impulsion des membres de La Tragédie.



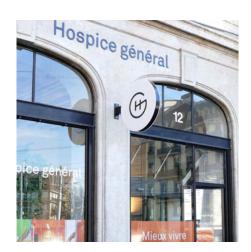
GUIDE DE L'ENGAGEMENT «A NOUS DE JOUER»

L'association Lyoxa a été invitée par la Fondation Éthique et Valeurs à rejoindre le groupe d'expert·e·s pour l'élaboration de l'édition 2020 du Guide de l'engagement et de la Plateforme « A nous de jouer ». Ces outils ont pour but d'encourager et faciliter l'engagement des jeunes dans le canton de Genève en présentant plusieurs initiatives et associations genevoises.



#### APPEL A PROJET DE LA VILLE DE GENEVE «URGENCE CLIMATIQUE -PROJETS A LA PELLE

Lyoxa est partenaire de l'appel à projets de la Ville de Genève qui a pour thème l'urgence climatique. Cet appel invite les jeunes à proposer des solutions et des initiatives pour répondre à l'urgence climatique. Lyoxa a été mandatée pour soutenir les jeunes à concrétiser ces projets et les conseiller dans la réalisation de ceux-ci.



#### INNOVATION SENIOR DU CAD DE L'HOSPICE GENERAL

L'association Lyoxa a été invitée à participer à la conception d'un atelier de deux jours destiné à accompagner des retraité·es ou futur·es retraité·es dans la réalisation d'un projet qui leur est cher.



# PROMOTIONS CITOYENNES DE LA VILLE DE GENEVE

Lyoxa a participé aux éditions 2022 et 2023 des promotions citoyennes de la Ville de Genève. Sollicité tant pour contribuer au groupe d'organisation, que pour la tenue d'un stand le soir même, notre association remercie le service de la jeunesse de la Ville de Genève pour son invitation. Moment privilégié au contact des jeunes et convaincue de la nécessité de promouvoir l'exercice de la citoyenneté, notamment par le biais d'un engagement dans une association, nous nous réjouissons de participer à de tels événements.



FORUM DES METIERS DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE DE GENEVE

Invitée par la HEM Genève à intervenir lors de leur premier Forum des Métiers en 2024, Lyoxa a tenu un stand d'information relatif aux démarches à entreprendre pour la création d'une association. Le monde culturel, et en particulier les groupes et musicien·nes indépendants, se voit souvent contraint de requérir à la structure associative pour leurs activités et une rémunération de la part des collectivités publiques et des entités organisatrices d'événements. Par conséquent, il est primordial de les informer des possibilités et des limites de la structure associative pour de pareils projets. La présence de notre association remplit donc cette mission.

# NOS CONTRIBUTIONS À D'AUTRES PROJETS

#### **BATEAU GENEVE - 2018**

Association gérant le Bateau Genève, un lieu d'accueil, de soutien et de réinsertion socio-professionnelle pour les personnes en situation de précarité. Relecture de statuts, renseignements sur le structure associative et la gouvernance.

#### **RESTAURANTS SENSIBLES 2018-2023**

Association qui agit contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec des restaurants, des serveur·se·s et des cafétérias scolaires. Aide à la création d'association, renseignements et conseils pour la constitution de partenariats institutionnels.

#### **LETRIALOGUE - 2019**

Réseau de solidarité créé en 1997, spécialisé en droit du chômage, dont les prestations sont gratuites. Aide au remaniement de ses statuts et de sa charte pour une cohérence entre l'association actuelle et les documents datés.

#### **SANS PAGES - 2019**

Association visant à diminuer le biais de genre et pallier au manque de visibilité de la gente féminine et de ses contributions sur Wikipedia par la production d'articles sur l'encyclopédie, et l'organisation d'évènements et de formations. Conseils en comptabilité et fiscalité associatives.

#### ASSOCIATION HORATIENNE DES ELEVES DU COLLEGE DE SAUSSURE -2018

Association des élèves de l'établissement du Secondaire II. Relecture de statuts, aide à l'organisation d'une manifestation culturelle.

#### **ASSOCIATION LA FARCE - 2020**

Épicerie gratuite pour les étudiant·e·s HES-S0 et UNIGE distribuant des denrées alimentaires dont l'objectif est d'agir contre la précarité et le gaspillage alimentaire, créer de la solidarité et favoriser le lien social, dans une optique de

durabilité. Aide à la création de l'association, relecture de statuts, conseils à la gouvernance associative.

#### **BATEAU GENEVE - 2018**

Association gérant le Bateau Genève, un lieu d'accueil, de soutien et de réinsertion socio-professionnelle pour les personnes en situation de précarité. Relecture de statuts, renseignements sur le structure associative et la gouvernance.

#### **LES ATTITUDES - 2021**

Collectif promouvant et soutenant la scène locale émergente en organisant des événements musicaux live à La Corne à Vin. Conseils en structure associative et recherche de fonds, relecture de statuts, mise en réseau.

### OXFAM INTERNATIONAL ADVOCACY - 2021

Bureau suisse d'une confédération de 20 organisations luttant contre les inégalités et l'injustice de la pauvreté. Relecture de statuts, conseils en structure associative et pour une modification de l'inscription au registre du commerce.

#### **LAC LAC - 2021**

Association produisant divers contenus audiovisuels sur la jeunesse romande actuelle et donnant des formations à ses membres dans le domaine de l'audiovisuel. Conseils en recherche de fonds, gestion de projet et trésorerie associative.

#### GROUPEMENT GENEVOIS POUR LA QUALITE DES ORGANISMES DE VACANCES - 2022

Le Groupement Genevois pour la qualité dans les organismes de vacances regroupe différents organismes genevois organisateurs de camps de vacances qui suivent la charte éthique. Aide à la réécriture des statuts afin que réactualiser ceux-ci et de les faire correspondre à la situation actuelle du groupement.

#### **LE COLLECTIF DES VERNETS - 2022**

Le Collectif des Vernets a apporté de l'aide aux personnes en situation de précarité, voire de détresse. Accueil, écoute, aide à l'intégration, à la recherche d'emploi, démarches de renouvellement de permis de séjours, accès à la santé... La liste des services proposés par l'association est très longue. Malheureusement celle-ci a décidé de cesser ses activités et a fait appel à Lyoxa qui l'a accompagné durant tout le processus de dissolution.

#### **RUNNING COLLONGE-BELLERIVE - 2022**

Club de pratique de la course à pied, le Running Collonge-Bellerive propose un encadrement pour petits et grands tous niveaux confondus. Renseignements en matière de rémunération des entraîneur euses.

#### BRASSERIE DE L'AGNEAU A TROIS PATTES - 2020-2023

Club de pratique de la course à pied, le Running Collonge-Bellerive propose un encadrement pour petits et grands tous niveaux confondus. Renseignements en matière de rémunération des entraîneur euses.

